

**ETUDE**

**ETAT DES LIEUX ET BILAN  
DE LA PROGRAMMATION FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 EN OUTRE-MER  
SYNTHÈSE GLOBALE**

**CONNAÎTRE**  
les programmes européens  
2014-2020

Phase 1 : Etat des lieux et bilan de la programmation FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 en Outre mer

→ Synthèse globale

Océan Indien

Antilles Guyane

Benchmark des bonnes pratiques

Phase 2 : Diagnostic en vue de la programmation 2021-2027 FEDER-FSE-IEJ en Outre mer

Diagnostic global

Phase 3 : Préconisations pour une meilleure programmation 2021-2027 FEDER-FSE-IEJ en Outre mer

Rapport global

Océan Indien

Antilles Guyane

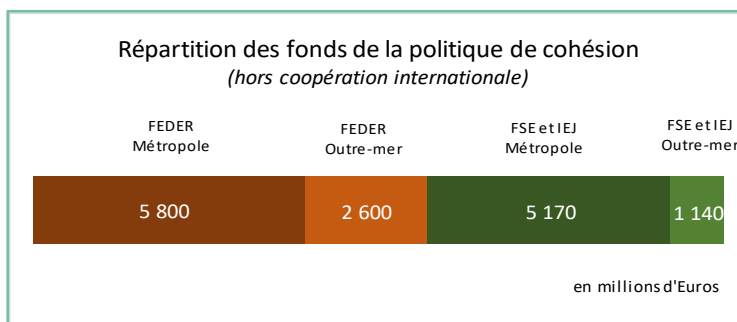


**MAI 2020**

# Synthèse de la programmation

## RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Pour 2014-2020, les RUP françaises bénéficient respectivement de 2,6 milliards d'euros de FEDER et de plus de 1 milliard d'euros de FSE, soit 25% de la dotation globale pour la France. L'importance des sommes injectées nécessite de porter une attention particulière sur les conditions de réalisation de la programmation pour chacune des régions concernées.



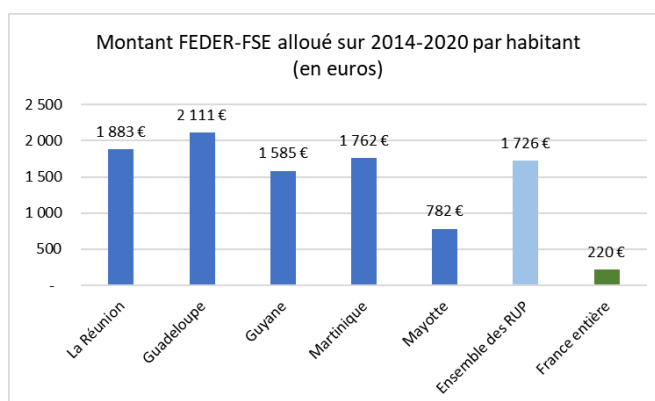
De ce fait la Direction Générale des Outre-Mer a lancé fin 2019 un marché d'étude visant à optimiser l'utilisation des fonds pour la période de programmation actuelle et d'anticiper les principaux défis en vue de la préparation de la période de programmation 2021-2027 pour les régions d'outre-mer. Il s'agit ici de démarrer rapidement la programmation, mais aussi de mieux articuler les objectifs de la Stratégie Europe 2020 avec les priorités nationales et régionales en tenant compte des spécificités des RUP. Le marché, décomposé en 3 lots – 2 lots géographiques et un lot coordination – a pour objectifs principaux de :

- Apporter une vision globale des travaux qui seront déclinés à travers deux marchés, délimités géographiquement, d'identification des bonnes pratiques sur la période de programmation 2014-2020
- Faire émerger les premiers éléments constitutifs d'un diagnostic et des préconisations basés sur les bonnes pratiques concernant les RUP en vue de l'accord de partenariat 2021-2027, qui seront par ailleurs utiles à l'élaboration des volets FEDER, FSE+ et AS RUP des programmes opérationnels.

## LES FONDS DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DE COHESION DANS LES RUP

Si les RUP représentent une part significative des fonds de la politique de cohésion alloués à la France, la part de chacun montre des différences aussi bien en volume global qu'en montant par habitant :

	Part de l'enveloppe nationale FEDER	Part de l'enveloppe nationale FSE-IEJ
La Réunion	13%	8%
Guadeloupe	7%	4%
Martinique	5%	3%
Guyane	4%	2%
Mayotte	2%	1%

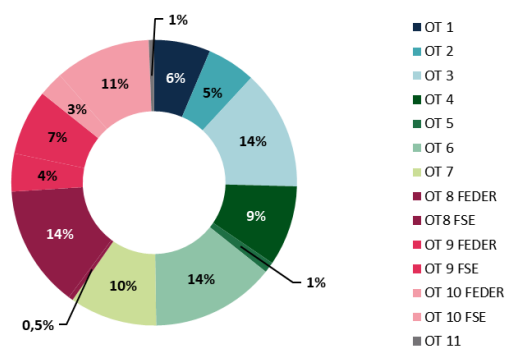


L'objet de la présente synthèse est de faire un bilan de la programmation 2014-2020 dans les RUP françaises et de tirer des enseignements pour chacun des 11 Objectifs Thématiques (OT) et des priorités d'investissement (Pi) mobilisés, en termes de facteurs de dynamisme et de blocage ou de difficultés rencontrées.

Ces éléments, recueillis notamment lors d'entretiens des prestataires des lots géographiques avec les Autorités de Gestion, permettent également de proposer des pistes pour aider à renforcer la dynamique de programmation.

La répartition de ces enveloppes par Objectif Thématique<sup>1</sup> indique une concentration thématique fortement liée aux spécificités des Outre-Mer et donc différente de celle constatée en métropole ; 4 OT se distinguent ainsi, avec chacun environ 14% de l'enveloppe totale :

- OT 3 – Renforcer la compétitivité des PME
- OT 6 – Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources
- OT 8 – Promouvoir des emplois durables et de qualité, et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre
- OT 10 – Investir dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie

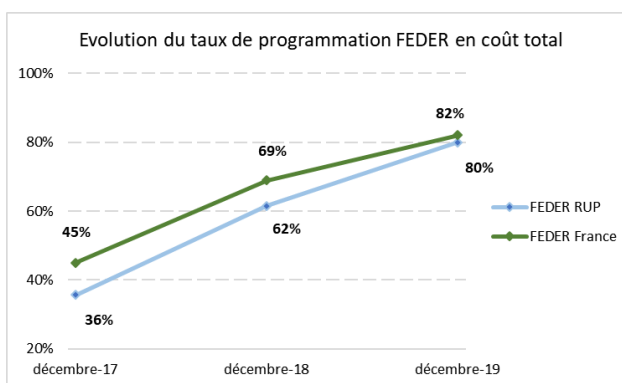
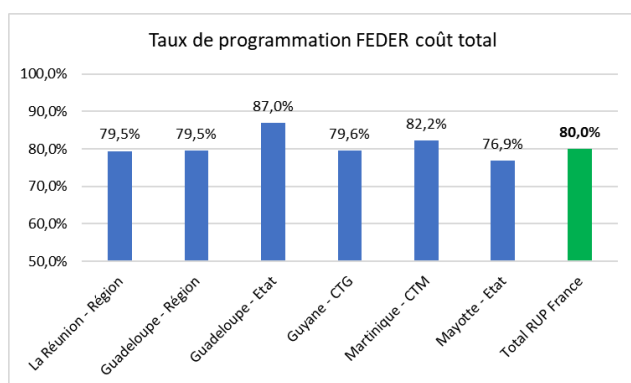


Données issues des tableaux des directeurs Europe

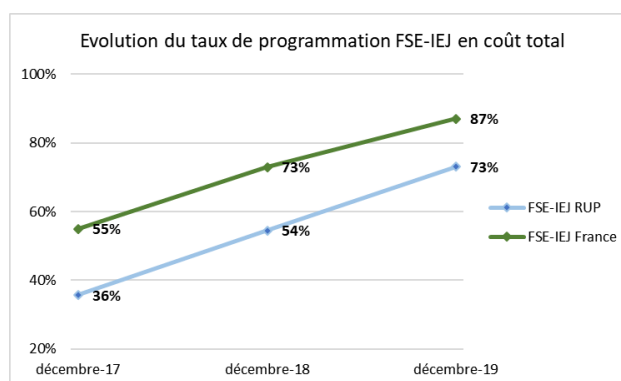
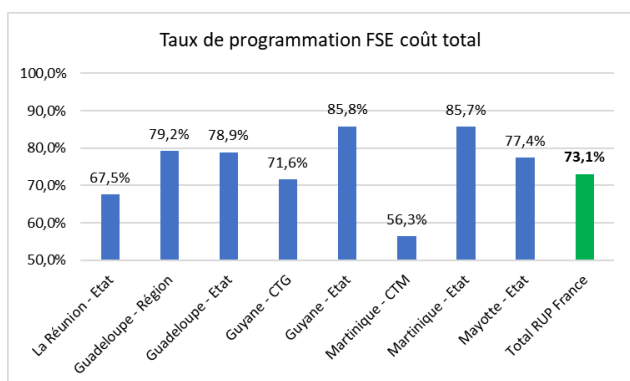
## ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION

Le taux de programmation s'établit au 30/12/19 pour le FEDER à 80% en coût total (69% en crédits européens), soit à un niveau proche de la moyenne nationale au 30/09/19 qui est de 82%.

Les différences entre autorités de gestion du FEDER sont faibles. Par ailleurs, il est à noter que le retard constaté au démarrage de la programmation a été quasi totalement rattrapé.



En ce qui concerne le FSE-IEJ aux mêmes dates, le taux de programmation est un peu plus faible avec 73% en moyenne pour l'ensemble des RUP en coût total contre 87% en moyenne nationale, une plus forte différence entre les autorités de gestion et un retard qui demeure par rapport à la moyenne nationale.



<sup>1</sup> Voir en annexe les libellés des Objectifs thématiques (OT) et des Priorités d'investissement (Pi) mobilisés dans les RUP.

# Analyse de la gouvernance de gestion des fonds européens

## ARCHITECTURE DE GESTION DU FEDER ET DU FSE

### Zone géographique Océan Indien

A La Réunion, deux programmes opérationnels sont mis en œuvre par deux autorités de gestion distinctes :

- Le Conseil régional La Réunion est autorité de gestion pour le PO FEDER.
- L'État est autorité de gestion au titre du fonds social européen et gère un PO FSE. Le pilotage du programme relève de la responsabilité du Préfet de Région, Autorité de gestion du programme opérationnel.

L'autorité de gestion a fait le choix d'une gestion partagée en utilisant la possibilité de délégation de gestion à des organismes intermédiaires :

- Au niveau des services de l'État, la Dicccte est le principal service instructeur. D'autres services instructeurs relevant des services de l'État interviennent au titre de la gestion d'opération : la Direction régionale de jeunesse et de la cohésion sociale et le SGAR.
- Trois organismes intermédiaires relevant de l'article 123.6 du règlement 1303/2013 ont été désignés : le Rectorat, le Conseil départemental et le Conseil régional
- Un organisme intermédiaire au sens de l'article 123.7 du règlement 1303/2013 a été désigné : le Conseil régional

Les délégations de gestion, soit via une convention de subvention globale soit directes entre services de l'État, se retrouvent dans les différentes fiches actions qui structurent stratégiquement les trois axes du programme, hors assistance technique. Le partenariat a fait le choix de maintenir une gestion par fiche action.

A Mayotte, l'Etat gère un programme opérationnel FEDER et FSE. La préfecture est autorité de gestion. Aucune délégation de gestion via une subvention globale n'est en place.

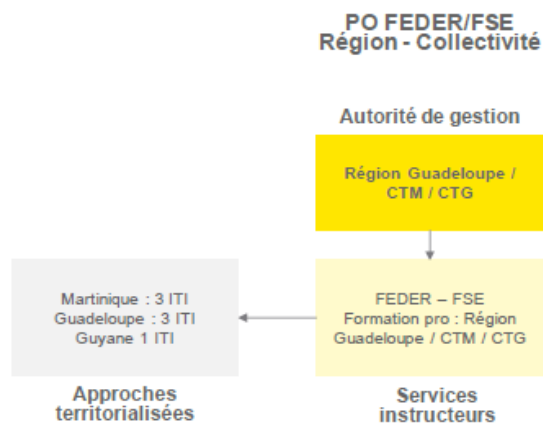
### Zone géographique Antilles-Guyane

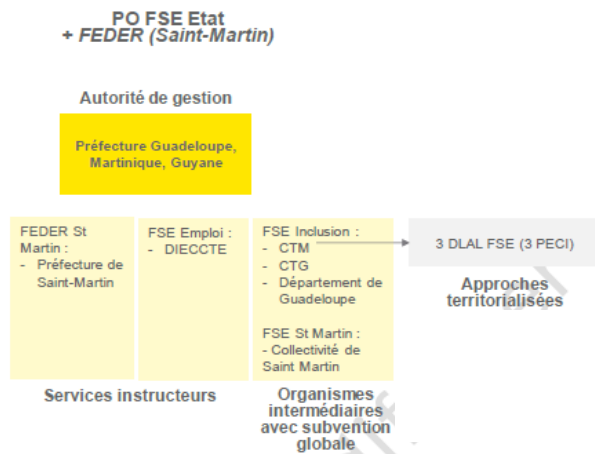
Pour la période 2014-2020, le FEDER alloué dans la zone Antilles-Guyane a été confié aux autorités de gestion suivantes : la région Guadeloupe et les Collectivités territoriales de Martinique et de Guyane. Le FEDER alloué à Saint-Martin a été intégré au programme FEDER-FSE géré par la Préfecture de Guadeloupe, avec l'instruction réalisée à la Préfecture de Saint-Martin. Ce sont donc quatre programmes dans la zone qui disposent d'une enveloppe FEDER.

Le volet formation professionnelle du FSE est également confié en gestion directe aux directions Europe de la région Guadeloupe et des collectivités de Martinique et de Guyane. Ce volet intègre donc les programmes FEDER-FSE gérés par ces collectivités.

Enfin, des investissements territoriaux intégrés portés par les EPCI ont été mis en place sur le FEDER en Martinique, Guadeloupe et Guyane ainsi que sur le FSE en Martinique. Les EPCI sont uniquement en charge d'émettre un avis d'opportunité sur les projets (pré-instruction), l'instruction formelle demeurant au niveau des autorités de gestion.

A l'exception des différences liées principalement à la fusion Région/Département en Guyane et Martinique, les autorités de gestion sont organisées de manière similaire sur les territoires. La Région et les collectivités disposent ainsi d'une direction Europe dans laquelle est rassemblée les fonctions de pilotage ainsi que les services instructeurs.





Hormis la formation professionnelle, les crédits FSE sont majoritairement gérés par l'Etat dans des PO FSE dédiés dans chacune des régions. La plupart du FSE est instruit par les DIECCTE (sur le volet Emploi) et des subventions globales sont allouées sur le volet inclusion sociale au Département de Guadeloupe, la CTM, la CTG ainsi que la collectivité de Saint Martin (inclusion, formation professionnelle, emploi des jeunes). La préfecture de Saint-Martin est également service instructeur le volet décrochage scolaire du FSE. Il y a donc 6 programmes concernés par la gestion des enveloppes FSE dans la zone.

## FACTEURS DE DYNAMIQUE ET DE BLOCAGE

	Facteurs de dynamique	Facteurs de blocage
PROCESS ET OUTILS	<p><b>Logique de guichet et dossier unique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Guichets Uniques</b> et <b>principe du dossier unique</b> (FEDER et FSE) à <u>La Réunion</u> qui donnent une bonne visibilité des possibilités offertes par les fonds européens.</li> <li>• Mise en place d'une <b>logique de guichet</b> à compter de la fin 2017 à <u>Mayotte</u>, en lieu et place d'appels à projets avec des dates butoirs afin faciliter le positionnement des acteurs et ainsi de dynamiser la programmation.</li> </ul> <p><b>Accompagnement renforcé des porteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place à <u>Mayotte</u> d'une équipe en appui aux porteurs de projets pour réaliser une analyse d'opportunité des projets.</li> <li>• Un accompagnement renforcé des porteurs de projets FSE <u>en Guyane</u> pour expliquer les différentes étapes du processus, ce qui facilite la gestion des dossiers et contribue à la professionnalisation des porteurs de projets.</li> </ul> <p><b>Un effort de capitalisation engagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis 2020, avec l'appui d'un prestataire, <u>Mayotte</u> réalise un bilan partagé des phases d'instruction et de contrôle pour contribuer à la professionnalisation des bénéficiaires et à la mise en avant des bonnes pratiques.</li> </ul> <p><b>Certains outils bien intégrés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Ma Démarche FSE » est reconnue par la majorité des AG d'Antilles-Guyane, malgré certaines difficultés au démarrage, comme un atout pour la gestion du FSE : facilitation et meilleure formalisation de la communication avec les porteurs de projets et simplification des contrôles.</li> </ul>	<p><b>Des difficultés pour l'instruction des dossiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A <u>Mayotte</u>, la délégation des missions d'instruction et de contrôle (DEAL sur le FEDER et DIECCTE pour le FSE), éloigne la gestion du pilotage et de l'animation du PO.</li> <li>• L'instruction des dossiers en Antilles-Guyane demeure très chronophage pour les services instructeurs du fait du fonctionnement non optimal de Synergie, du nombre de pièces justificatives à collecter et étudier, de difficultés réglementaires spécifiques selon les OT.</li> </ul> <p><b>Des outils complexes, peu adaptés ou développés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés récurrentes rencontrées à <u>Mayotte et La Réunion</u> avec le système d'information « Ma Démarche FSE », non pleinement adapté aux spécificités des PO et qui demande un important effort d'adaptation pour les bénéficiaires.</li> <li>• <u>En Antilles-Guyane</u>, certaines exigences de « Ma Démarche FSE » ou blocages informatiques ont également pu ralentir l'instruction de certains projets.</li> <li>• Les options de coûts simplifiés ont été peu développées <u>en Antilles-Guyane</u>, sauf pour les coûts indirects et de personnels définies au niveau national pour le FSE.</li> </ul> <p><b>Un éloignement des instances nationales d'échange et de décision</b></p> <p><u>A La Réunion</u>, des difficultés ont été notées sur l'accès aux informations clés diffusées par la Commission, en raison de la difficulté à participer aux réunions nationales, du fait de l'éloignement et d'absences de solutions techniques numériques chez certains acteurs.</p>
GOUVERNANCE	<p><b>Des logiques de gouvernance spécifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance pluri fonds en place entre l'Etat, la Région et le Département à <u>La Réunion</u>.</li> <li>• Une gouvernance spécifique sur le PO FSE Etat <u>en Guyane</u> : lien technique étroit entre l'Etat et la collectivité, comité de programmation et de suivi avec l'ensemble des services de l'Etat, commun à tous les fonds.</li> </ul> <p><b>Création d'organisme dédié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'<b>AGILE</b> à <u>La Réunion</u> : facilitation de la concertation, articulation des interventions, suivi partagé et capitalisation de l'expertise en matière de gestion.</li> </ul> <p><b>Mutualisation des tâches et compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualisation des tâches d'évaluation entre l'Etat et la Région <u>en Guadeloupe</u>.</li> </ul>	<p><b>Difficulté de positionnement des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>En Guyane et en Martinique</u>, la collectivité unique est à la fois AG sur une partie du FSE et OI sur le volet FSE Etat ce qui conduit à un positionnement non optimal des collectivités et à des retards de programmation importants sur la partie FSE Etat.</li> </ul>

<b>COMPETENCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>	<p><b>Des formations pour améliorer les compétences des équipes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une <b>offre de formation locale</b> spécifique à <u>La Réunion</u> sur le FSE avec la mobilisation des équipes de la DIECCTE et d'AGILE notamment.</li> </ul> <p><b>Une bonne articulation au sein des équipes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A <u>La Réunion</u>, stratégie de binômes au sein de leurs équipes d'instructeurs, ce qui permet à la fois de doubler l'expertise mise au service d'un dossier, et d'assurer la continuité du service.</li> <li>• En <u>Antilles-Guyane</u>, bonne articulation avec les directions opérationnelles pour la rédaction des appels à projets, l'identification des porteurs de projets potentiels et l'accompagnement vers le dépôt de dossier FSE.</li> </ul>	<p><b>Fort turn-over des équipes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Turn-over constant observé dans les équipes au niveau des AG à <u>Mayotte et à la Réunion</u> : freine la continuité des missions et empêche la capitalisation et la montée en compétence.</li> <li>• Fort turnover dans les AG <u>d'Antilles-Guyane</u> et en particulier dans les services instructeurs ce qui bloque leur pleine efficacité.</li> </ul> <p><b>Des équipes trop faiblement dotées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre d'agents dédiés aux tâches de gestion et à l'instruction des dossiers jugé insuffisant dans la plupart des AG.</li> </ul> <p><b>Des difficultés dans la formation des équipes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'importantes difficultés à <u>Mayotte</u> pour identifier et mobiliser une offre de formation adaptée aux besoins (coût, éloignement, etc.).</li> <li>• Des formations souvent tardives en <u>Antilles-Guyane</u> pour les nouveaux instructeurs de par les effectifs minimaux pour une formation.</li> <li>• Des formations insuffisamment opérationnelles.</li> </ul> <p><b>Le recours à des prestataires externes pas toujours optimal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des prestataires mandatés par les porteurs de projet en <u>Antilles-Guyane</u> pour les accompagner dont les compétences ne sont pas toujours à la hauteur des attentes de l'AG.</li> <li>• Une externalisation à des prestataires en Métropole pour le contrôle de service fait FEDER en <u>Guadeloupe</u> qui accroît les délais à cause de l'éloignement.</li> </ul>
-------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## PISTES DE SOLUTIONS

### Process et Outils

- Développer des options de coûts simplifiés (OCS) en particulier pour les mesures répliquables et présentant un volume de dossiers important. Il semble pertinent de développer ces OCS au niveau national, afin de porter communément la validation auprès de la Commission ou de mettre à disposition les outils, démarches méthodologiques et retour d'expériences pour mieux exploiter les possibilités offertes ;
- Formaliser et tirer pleinement partie, en lien avec les services gestionnaires, des enseignements du contrôle interne et des résultats des contrôles de deuxième niveau pour contribuer à accroître l'expertise des services gestionnaires ;
- Sélectionner des prestataires en début de programmation qui seront habilités à accompagner les porteurs de projet pour faciliter la communication avec eux, assurer leur formation et garantir une qualité des prestations de services ;
- Développer l'accompagnement et la formation des porteurs de projets, en particulier sur le FSE, pour s'assurer de la connaissance des règles et des pièces justificatives demandées afin de limiter les rejets. De plus, des kits nouveaux porteurs pourraient être déployés pour faciliter la prise en main des exigences relatives à un projet ;
- Partager en présentiel et régulièrement avec les bénéficiaires les résultats des campagnes d'instruction et de contrôle ;

### Gouvernance

- Engager plus de mutualisation entre les Collectivités et l'Etat pour les actions de communication, formation et évaluation.

### Compétences et ressources humaines

- Augmenter l'attractivité des postes proposés (prime d'éloignement, etc.).
- Mettre en place un kit nouvel arrivant intégrant un parcours de formation ciblé en priorité sur l'expertise en matière de contrôles, afin de faciliter la transmission d'information et rendre les instructeurs plus rapidement opérationnels.
- Mettre en place des formateurs internes au sein des équipes de l'AG mais aussi de l'autorité d'audit.

# Analyse par Objectif Thématique (OT)

Dans les pages suivantes sont présentés pour chaque Objectif thématique les chiffres clés (part dans la maquette, taux de programmation, répartition par Priorité d'investissement), les spécificités de la thématique et le type de projets soutenus, un exemple de ces projets, des facteurs ayant pu favoriser la programmation, des écueils constatés et à éviter, ainsi que des pistes de réflexion pour optimiser la programmation 2014-2020 ou anticiper celle de 2021-2027.

## LISTE DES OBJECTIFS THEMATIQUES

- OT 1 – Recherche, Développement, Innovation
- OT 2 – Numérique
- OT 3 – Renforcer la compétitivité des PME
- OT 4 – Transition énergétique
- OT 5 – Changement climatique et prévention des risques
- OT 6 – Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources
- OT 7 – Mobilité
- OT 8 – Emplois durables et mobilité professionnelle
- OT 9 – Inclusion sociale et pauvreté
- OT 10 – Investir dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
- OT 11 – Transformation des instances publiques

## POINTS D'ATTENTION SUR LES DONNEES TRAITÉES

### FEDER

Pour Mayotte, la Guadeloupe, Saint-Martin, la Martinique et la Guyane, les données relatives au FEDER sont issues du tableau des directeurs Europe transmis par la DGOM et présentent la situation au 30 septembre 2019.

Pour la Réunion, les données de programmation transmises initialement ont été mises à jour à la demande de la Région. Les données traitées présentent la situation du programme au 6 décembre 2019.

### FSE

Pour l'ensemble des RUP, à l'exception des données relatives à la certification issues du tableau des directeurs Europe qui présente la situation au 30 septembre 2019, les données sont issues d'une extraction MDFSE en date du 19 décembre 2019.

## AVERTISSEMENT

Ce rapport est issu de la synthèse des rapports réalisés pour chacun des bassins – Océan Indien et Antilles-Guyane – constituant deux lots distincts du marché. Ces rapports ont permis d'identifier notamment des freins et difficultés sur certains territoires ; bien que ceux-ci ne peuvent être généralisés, ils constituent cependant des points de vigilance, des écueils à éviter pour lesquels des bonnes pratiques mises en œuvre dans certains RUP peuvent représenter des exemples dont il est possible de s'inspirer. C'est pourquoi ne sont pas précisés dans le rapport de synthèse les territoires concernés par ces facteurs de blocage.



# Objectif thématique 1

## Recherche, Développement, Innovation

### Chiffres clés

#### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

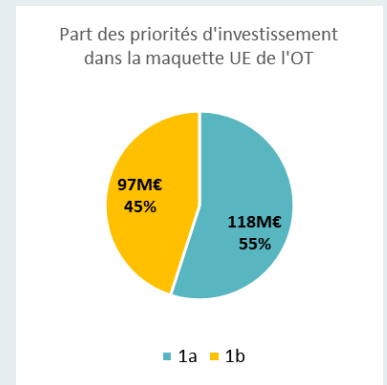
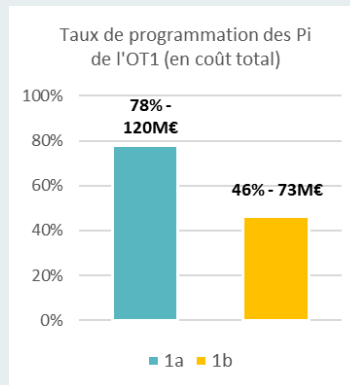
**215 M€ FEDER** (9% de l'enveloppe FEDER totale)

pour **313 M€** de maquette en coût total

#### AVANCEMENT (en coût total)

**62%** de taux de programmation FEDER

**294** projets programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
1a						
1b						

### Spécificités de cette thématique

L'OT 1 se décline en deux priorités d'investissement, la **Pi 1a** sur l'amélioration des infrastructures de recherche et des centres de compétences (**3 PO ayant activé cette Pi**) et la **Pi 1b** sur les investissements des entreprises dans le R&I (**4 PO ayant activé cette priorité d'investissement**).

L'étude menée sur ces deux priorités d'investissement met en exergue les types de projets et de porteurs ayant recours à l'OT1 :

- **Des projets de réhabilitation ou de construction de bâtiments de recherche**, de taille et de montant importants, majoritairement portés par des centres de recherche, des universités et autres acteurs publics de cette thématique.
- **Des opérations de vulgarisation scientifique et de diffusion de la connaissance**, portées par des acteurs associatifs privés.

- **Des actions de soutien à des partenariats publics-privés de recherche et à des projets de recherche et développement en recherche fondamentale et appliquée**, incluant des acteurs publics et des entreprises impliquées dans les partenariats de R&D ou dans le développement de nouveaux produits.

#### ZOOM PROJETS

Dans le cadre de la Pi1a, sur des opérations liées aux infrastructures de recherche, la **construction des locaux de l'UFR SANTE sur le site de Saint Pierre à La Réunion** a été programmé début 2018 à hauteur de 8 M€, cofinancé par l'Etat et la Région.

Pour la Pi1b, la programmation a par exemple permis de soutenir **des partenariats de recherche public-privé en Guadeloupe et Guyane** portés par des organisations de recherche publiques.

### Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

#### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Bonne implantation d'organismes de recherche publics capables de porter des projets (expérience, ingénierie)

Animation par les directions opérationnelles et acteurs relais du territoire avec une mise en œuvre par appels à projets et au fil de l'eau (Antilles-Guyane)

Taux forfaitaire à 25% (La Réunion)

#### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Difficulté pour les entreprises et petits porteurs (manque d'ingénierie, faible maturité des projets, méconnaissance des aides)

Faible densité d'acteurs, manque de structuration et de coopération de certains écosystèmes (acteurs innovants) et abandon de projets de dimension importante

Articulation avec les stratégies de certains territoires (projets financiers restreints) et concurrence entre les dispositifs.

#### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Poursuivre le soutien aux organismes de recherche publics (capacité à monter les projets, projets importants consommateurs de crédits)

Renforcer l'information et l'accompagnement auprès des entreprises (communication, préfinancement, etc.)

Soutenir l'animation de réseaux d'acteurs pour favoriser la coopération

Etendre le déploiement des mesures de simplification administrative (exemple : taux forfaitaire à 25%)





# Objectif thématique 2 Numérique

## Chiffres clés

### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

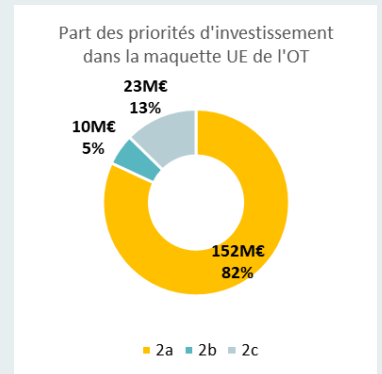
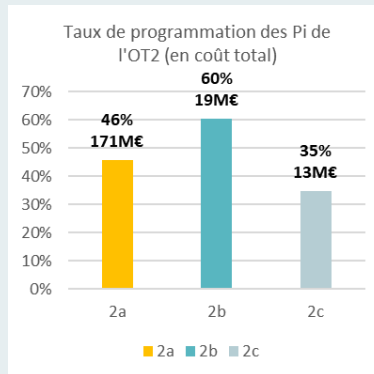
**185 M€ FEDER** (8% de l'enveloppe FEDER totale)

pour **438 M€** de maquette en coût total

### AVANCEMENT (en coût total)

**46%** de taux de programmation FEDER

**52** projets programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
2a						
2b						
2c						

## Spécificités de cette thématique

L'OT 2 se décline en trois priorités d'investissement à l'échelle des RUP, la **Pi 2a** sur les réseaux TIC (**6 PO ayant activé cette Pi**), la **Pi 2b** sur les produits et services TIC (**1 PO ayant activé cette priorité d'investissement**), et la **Pi 2c** sur les applications TIC (**4 PO ayant activé cette Pi**)

Par le biais de ces trois priorités d'investissement, les RUP ont pu financer aussi bien des projets d'acteurs publics – collectivités, universités – que d'acteurs privés spécialisés dans le haut débit. Il s'agit par exemple :

- De projets de réseaux de hauts débits et d'infrastructures de communication structurantes, portés par les conseil régionaux et départementaux, ou des acteurs privés spécialistes.
- D'opérations d'accompagnement et de soutien à l'usage des TIC dans les TPE-PME et les administrations, portées par les acteurs concernés.

- Des actions en faveur du développement des nouveaux usages du numérique, d'applications ou encore de réseaux d'objets connectés, portés par des acteurs publics, malgré une faiblesse sur les projets d'open data et de dématérialisation, et de porteurs privés dans le cadre de projets en lien avec des biens ou services.

### ZOOM PROJET

Dans le cadre de la Pi2a, une infrastructure de fourreaux et de fibres optiques a été déployée au sein du territoire de la Ville de Saint Laurent du Maroni en Guyane.

Pour la Pi2c, la programmation a par exemple permis de soutenir de nouvelles applications dans le domaine de la santé avec le développement d'un dossier patient informatisé en Guyane.

## Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Des projets publics innovants sur les nouveaux usages du numérique (Antilles-Guyane)

Bonne mobilisation des TPE/PME sur la Pi 2b (Guadeloupe)

### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Complexité de montage des dossiers sur la mise en œuvre des réseaux et infrastructures importantes du fait de la lourdeur des projets en termes de montage financier et de déploiement technique, et de la concurrence d'autres sources de financement ou d'opérateurs privés

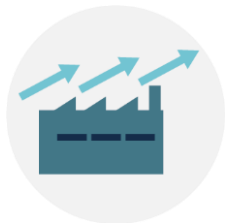
Retards de certains cofinancement (Fonds pour la Société du Numérique) et manque de mobilisation des collectivités sur la thématique des usages.

Calage entre les calendriers de déploiement des infrastructures et le développement des usages

### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Identifier en amont de l'élaboration des programmes les projets structurants de développement des TIC, suffisamment matures pour être programmés rapidement, et conventionner avec certains acteurs en amont pour sécuriser la mise en œuvre

Accompagnement renforcé des acteurs privés sur certaines thématiques, notamment celles liées aux usages du numérique, et campagne de communication sur les nouvelles thématiques pour les RUP, telle la numérisation des services et des entreprises.



# Objectif thématique 3

## Compétitivité des PME

### Chiffres clés

#### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

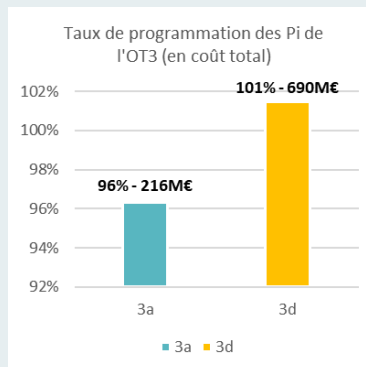
**455 M€ FEDER** (20% de l'enveloppe FEDER totale)

pour **904 M€** de maquette en coût total

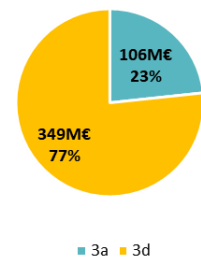
#### AVANCEMENT (en coût total)

**101%** de taux de programmation FEDER

**844** projets programmés



Part des priorités d'investissement dans la maquette UE de l'OT



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
3a						
3d						

### Spécificités de cette thématique

L'OT 3 se décline en trois priorités d'investissement à l'échelle des RUP, la **Pi 3a** sur les nouvelles idées et créations d'entreprises (**6 PO ayant activé cette Pi**), et la **Pi 3d** sur le soutien au développement des PME (**5 PO ayant activé cette Pi**).

Dans le cadre de ces priorités, les fonds européens ont permis de financer certains types de projets et de porteurs :

- Des projets de soutien à la création d'entreprises et à l'amorçage, soit pour des acteurs et entreprises privés, par le biais de subvention directe ou d'instruments financiers, soit en faveur de structures d'accompagnement à la création, telles que la CCI, CMA, l'ADIE.
- Des projets de soutien au développement des entreprises et particulièrement des secteurs endogènes, par des aides à l'investissement dans les secteurs prioritaires tels que l'artisanat, le tourisme, ou l'hôtellerie pour des acteurs privés.

- Des actions de soutien et d'accompagnement à la structuration de réseaux d'entreprises et de filières, par le biais de fédérations, d'associations ou de structures d'accompagnement.
- Des projets de développement de zones d'accueil des entreprises portés par des acteurs publics.

#### ZOOM PROJET

Dans le cadre de la Pi3a, **la Guadeloupe a mis en place un instrument financier** permettant l'attribution de prêts à taux 0 **pour la création d'entreprise** ainsi qu'un accompagnement et un suivi du bénéficiaire. Le FEDER (Pi3d) a également soutenu des projets d'investissement tel que **le projet Mayotte Plastiques Industries qui a mobilisé 1,2 M€ pour la création d'une usine de fabrication de tuyaux PEHD** destinée notamment à assurer l'acheminement de l'eau potable. A Saint Martin, suite à l'ouragan Irma, le PO FEDER a été réorienté principalement sur l'OT3 pour permettre de soutenir les entreprises et aider à la reconstruction des bâtiments.

### Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

#### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Attractivité des aides directes, avec une gamme adaptée aux secteurs prioritaires pour les territoires

Mise en place d'instruments financiers (même si tardive par endroit) favorisant la mobilisation des aides par les TPE

#### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Insuffisance des moyens de gestion au regard du nombre de dossiers entraînant des délais allongés

Complexité du montage des dossiers du fait des réglementations (aides d'état, défiscalisation)

Nombreux petits porteurs de projets (capacités d'ingénierie et de trésorerie limitée, difficultés réglementaires) et qualité variable de l'accompagnement

#### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

S'assurer de la qualité des structures accompagnant les entreprises, renforcer la communication sur les aides et mieux accompagner les porteurs au dépôt de projets matures et complets

Poursuivre le développement d'instruments financiers et envisager des mécanismes de garanties auprès des banques

Former les équipes d'instruction sur les aspects réglementaires (aides d'état, défiscalisation)



# Objectif thématique 4 Transition énergétique

## Chiffres clés

### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

**306 M€ FEDER** (14% de l'enveloppe FEDER totale)

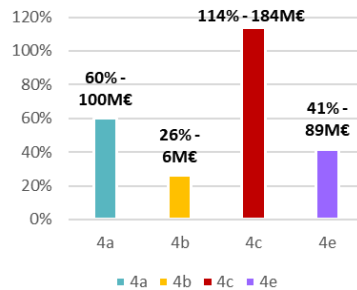
pour **567 M€** de maquette en coût total

### AVANCEMENT (en coût total)

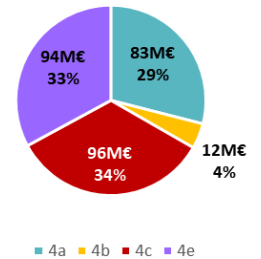
**67%** de taux de programmation FEDER

**227** projets programmés

Taux de programmation des Pi de l'OT4 (en coût total)



Part des priorités d'investissement dans la maquette UE de l'OT



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
4a						
4b						
4c						
4e						

## Spécificités de cette thématique

L'OT 4 se décline en quatre priorités d'investissement à l'échelle des RUP, la **Pi 4a** sur la production et la distribution d'ENR (**4 PO ayant activé cette Pi**), la **Pi 4b** sur l'efficacité énergétique des entreprises (**2 PO**), la **Pi 4c** sur l'efficacité énergétique dans les infrastructures publiques (**5 PO**) et la **Pi 4e** sur les stratégies de développement à faible émission de carbone (**3 PO**).

Ces Pi financent une grande diversité de projets et d'acteurs, tels que :

- **Des opérations de soutien à la production d'ENR**, diverses selon les besoins, les stratégies et les tarifs de revente (éolien, solaire, énergie marine, biomasse, etc.) menées par des porteurs divers : associations, entreprises, collectivités, syndicats mixtes ou bailleurs sociaux.
- **Des opérations soutenant l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables**, principalement à destination des entreprises.

- **Des projets de rénovation de bâtiments publics ou des dispositifs de gestion énergétique intelligente** (borne électrique, dispositif d'eau chaude solaire, éclairage) et des actions d'animation de points infos sur la rénovation énergétique, exclusivement par des porteurs publics.
- **Des opérations bas-carbone**, principalement par des solutions de mobilité durable et intermodale, portés par des acteurs publics.

### ZOOM PROJETS

Dans le cadre de cet objectif thématique, divers projets ont été programmés : **le financement d'animateurs des points infos énergie en Guadeloupe (Pi4c)**, **l'installation d'environ 70 dispositifs de chauffe-eau solaire en autoconsommation à La Réunion (Pi4c)** ou encore le projet de **ligne de transport par câble de 2,5km à Saint-Denis de la Réunion** pour 15M d'euros.

## Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Portage de projets par des organismes tiers (EDF, Syndicat mixte d'électricité, Conseil régional)

Appui des directions opérationnelles et de l'ADEME pour le montage des dossiers

Identification des projets en amont

### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Renforcer l'articulation et la complémentarité des sources de financements (FEDER-CPER-CRE) par une clarification des règles d'éligibilité

Poursuivre les efforts de développement de l'autoconsommation sur des projets structurants par un appui spécifique au montage de projets

Envisager un portage intermédiaire par un acteur commun sur des projets répliquables

Faire un état des lieux des entreprises pour lesquelles les mesures peuvent constituer une réelle plus-value en matière d'efficacité énergétique, et proposer un dispositif d'accompagnement au montage de dossier, afin d'assurer la viabilité et la mise en œuvre des projets

### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Articulation parfois perfectible avec d'autres dispositifs (CRE, ADEME, EDF, CPER) et avec la défiscalisation pour la rénovation énergétique

Longueur des procédures grand projet et grand projet très innovant incompatible avec le financement FEDER

Maturité insuffisante du tissu d'entreprises (structuration et capacités)



# Objectif thématique 5 : Changement climatique et prévention des risques

## Chiffres clés

**DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE**

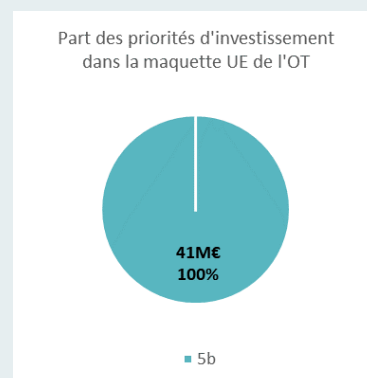
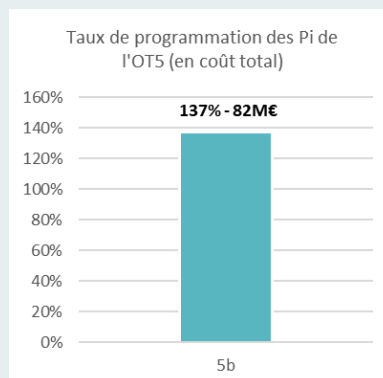
**41 M€ FEDER** (2% de l'enveloppe FEDER totale) pour

**59 M€** de maquette en coût total

**AVANCEMENT (en coût total) au ..../../....**

**138%** de taux de programmation

**30** projets programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
5b						

## Spécificités de cette thématique

L'OT 5 se décline en une seule priorité d'investissement à l'échelle des RUP, la **PI 5b** sur la prise en compte des risques spécifiques (**2 PO ayant activé cette Pi**).

L'étude menée sur cette priorité d'investissement met en exergue les types de projets et de porteurs ayant recours à l'OT5 :

- **Des projets soutenant la mise en œuvre des stratégies de prévention des risques** (sismique, inondation) visant à adapter les infrastructures publiques (établissements scolaires, itinéraires routiers) par des opérations de reconstruction ou de consolidation, portées par les acteurs publics.
- **Des opérations de sensibilisation et de communication sur les risques**, menées par les acteurs publics.

- **Des projets d'études et de recherche**, conduits par les acteurs publics, sur la mise en place de dispositifs et d'indicateurs liés aux risques, ainsi que sur l'amélioration de la connaissance de ces risques pour améliorer la gestion et l'adaptation aux risques.

### ZOOM PROJET

Cet objectif thématique a notamment donné lieu à la programmation **d'opérations d'aménagements ou de réaménagements pour la continuité des itinéraires routiers en zones inondables à La Réunion**, ainsi que **de soutenir le déploiement du plan séisme Antilles en Guadeloupe pour la mise en sécurité des bâtiments publics**, avec des projets focalisés sur la reconstruction ou consolidation des établissements scolaires.

## Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Obligation réglementaire de mise aux normes face aux risques

Projets pré-identifiés par les acteurs publics et types de projets finançables plus larges (établissements scolaires dans certains territoires)

### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Capacité des organisations publiques à monter et financer plusieurs projets de rénovation en parallèle.

Projets complexes avec de nombreuses exigences et étapes réglementaires (études préalables, maîtrise foncière, autorisation environnementale, etc..)

### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Adapter l'enveloppe du PO à la capacité de mise en œuvre des projets par les acteurs concernés

Anticiper les futurs besoins en investissement par l'évaluation des risques et des impacts des évolutions en cours et à venir

Sécuriser la faisabilité des projets par l'anticipation des exigences réglementaires, par la maîtrise foncière et la concertation locale, ou encore par la précision des études préalables et l'estimation au plus juste du coût des opérations



# Objectif thématique 6

## Environnement

### Chiffres clés

#### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

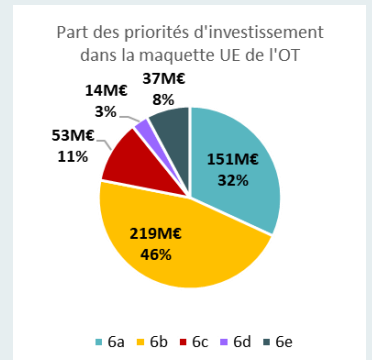
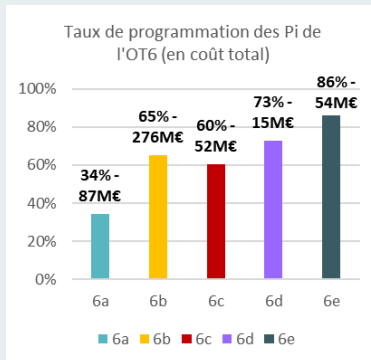
**473 M€ FEDER** (21% de l'enveloppe FEDER totale)

pour **845 M€** de maquette en coût total

#### AVANCEMENT (en coût total)

**57%** de taux de programmation

**166** projets programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
6a						
6b						
6c						
6d						
6e						

### Spécificités de cette thématique

L'OT 6 se décline en cinq priorités d'investissement à l'échelle des RUP, la **Pi 6a** sur la gestion des déchets (**5 PO ayant activé cette Pi**), et la **Pi 6b** sur la gestion de l'eau (**6 PO**) la **Pi 6c** sur le patrimoine naturel et culturel (**4 PO**), la **Pi 6d** sur la restauration de la biodiversité et des sols (**3 PO**) et la **Pi 6e** sur l'amélioration de l'environnement urbain (**1 PO**).

Ces 5 Pi, financent une diversité de projets et d'acteurs, parmi lesquels :

- **Des projets de création ou d'amélioration des infrastructures de traitement et de valorisation des déchets** (déchèteries, ressourcerie) portés majoritairement des acteurs publics.
- **Des opérations pour améliorer le service public de l'eau potable** (réseau-assainissement) menés par des acteurs publics ou des régies.
- **Des opérations d'amélioration de l'environnement urbain** (voiries-réseaux) portés par des acteurs publics.

- **Des opérations de préservation et valorisation des sites naturels** (sentiers littoraux, espaces publics, aménagements touristiques), **de restauration de lieux culturels emblématiques**, portés par les acteurs publics et structures associées, comme le conservatoire du littoral.
- **Des études et structures pour l'amélioration de la connaissance sur la biodiversité** (espèces, territoires marins) portés par des structures publiques, **et des plans d'actions d'associations environnementales**.

#### ZOOM PROJETS

Les exemples de projets sur cette thématique sont nombreux : **opérations de réfection du réseau d'adduction en eau potable en Guadeloupe et à Saint-Martin dans le cadre du plan d'urgence (Pi6b)**, **actions de lutte contre les sargasses au Robert en Martinique (Pi6c)** ou **actions de conservation d'espèces menacées telles les tortues marines et iguanes des petites Antilles en Guyane (Pi6d)**.

### Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

#### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Maîtrise d'ouvrage public (Conseil Rég.) sur certains projets ou gouvernance spécifique (Commune, DREAL, Conseil Territ.)

Articulation avec d'autres dispositifs (FRAFU)

Adaptation des PO aux enjeux nouveaux (ex : crise des sargasses)

#### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Changement de gouvernance sur l'eau (Loi NOTRe, prise de compétence intercommunale)

Adoption tardive des plans stratégiques territoriaux (eau, déchets, etc)

Concurrence sur certains enjeux (ADEME-Valorisation des déchets)

Porteurs identifiés n'ayant pas la capacité de mener les projets les plus structurants

#### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Encourager la mise en place de partenariats et de gouvernance spécifique pour la mise en œuvre de projets structurants ou innovants

Encourager le positionnement d'acteurs solides comme porteurs de projets

Envisager la mise en place d'OCS sur certaines priorités (Pi 6d) très chronophage demandant des moyens humains importants.

Clarifier les lignes de partages et les synergies possibles avec les cofinancements, spécifiquement avec l'ADEME



# Objectif thématique 7 Transports et Mobilité

## Chiffres clés

### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

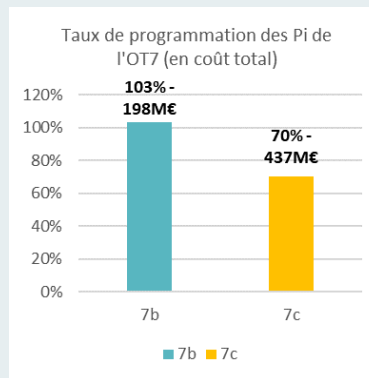
**333 M€ FEDER** (15% de l'enveloppe FEDER totale)

pour **815 M€** de maquette en coût total

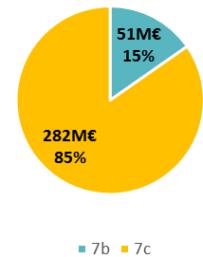
### AVANCEMENT (en coût total)

**78%** de taux de programmation

**38** projets programmés



Part des priorités d'investissement dans la maquette UE de l'OT



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
7b						
7c						

## Spécificités de cette thématique

L'OT 7 se décline en deux priorités d'investissement à l'échelle des RUP, la **Pi 7b** sur les réseaux multimodaux (**3 PO ayant activé cette Pi**), et la **Pi 7c** sur les systèmes de transport respectueux de l'environnement (**4 PO ayant activé cette Pi**).

Par le biais de ces deux priorités d'investissement, l'OT7 permet de financer des projets et porteurs divers :

- **Des grands projets d'infrastructures, notamment d'amélioration des installations portuaires et aéroportuaires**, portés par les sociétés délégataires de la gestion des infrastructures.
- **Des études sur les mobilités et des plans de déplacement**, portés par les collectivités locales.
- **Des opérations de créations ou extensions d'infrastructures de transports en commun**, engagés par les acteurs publics, par le financement d'études, de voies dédiées ou de pôles intermodaux.

- **Des opérations d'amélioration et de sécurisation des infrastructures routières d'envergure**, (construction de pont, nouvelle route littorale) menées par les porteurs de projets publics régionaux et départementaux.

### ZOOM PROJETS

Dans le cadre de l'objectif thématique 7, les fonds européens ont notamment permis de financer de grandes infrastructures de transports, par exemple **la modernisation des Ports de Guadeloupe et de Martinique notamment pour accueillir les ferrys de grandes tailles (Pi7b)** et **le grand projet de la nouvelle Route du Littoral à La Réunion pour 100 M€ de fonds européens (Pi7c)**.

## Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Projets structurants matures et aux porteurs expérimentés et dotés en ingénierie (ex : projets d'aéroports)

### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Réglementations environnementales, pouvant bloquer certains projets, et complexifiant l'instruction

Projets de transports en commun des collectivités insuffisamment matures

Projets complexes qui nécessitent des délais importants parfois incompatibles pour mobiliser le DFEDER

### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Accélérer la mise en œuvre de projets de transports durables par les collectivités pour répondre aux besoins des territoires

Renforcer les compétences des AG et services instructeurs sur les dossiers environnementaux pour mieux anticiper les difficultés réglementaires et identifier les solutions potentielles

Mieux anticiper les potentielles difficultés sur ces projets complexes (délais et retards, investissement revu à la baisse)



# Objectif thématique 8

## Emploi durable et mobilité

### Chiffres clés

#### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

**17 M€ FEDER** (0,8% de l'enveloppe FEDER totale)

pour **32 M€** de maquette en coût total

**465 M€ FSE** (42% de l'enveloppe FSE totale) pour

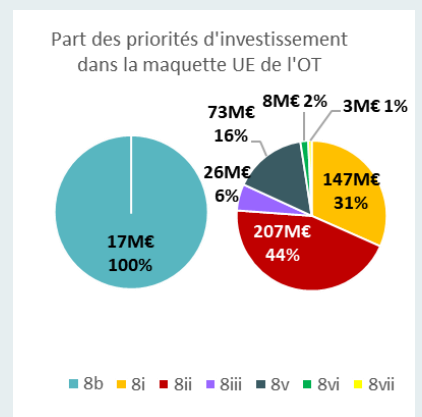
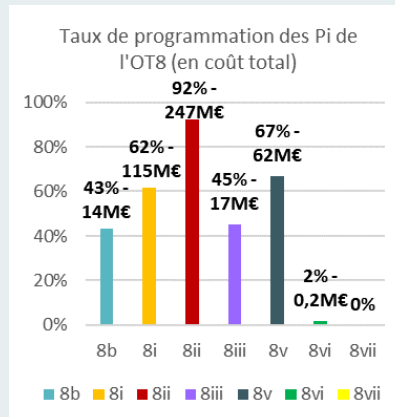
**597 M€** de maquette en coût total

#### AVANCEMENT (en coût total)

**43%** de taux de programmation FEDER

**74%** de taux de programmation FSE

**9** projets FEDER et **296** projets FSE programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
8b						
8i						
8ii						
8iii						
8v						
8vi						
8vii						

### Spécificités de cette thématique

L'OT 8 se décline en sept priorités d'investissement à l'échelle des RUP, une FEDER, la **Pi 8b** sur le développement du potentiel d'emploi endogène (**1 PO ayant activé cette Pi**), et six priorités FSE, la **Pi 8i** sur l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et inactifs (**5 PO**), la **Pi 8ii** sur l'accompagnement des jeunes (**7 PO**), la **Pi 8iii** sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises (**3 PO**), la **Pi 8v** sur l'adaptation au changement des travailleurs (**4 PO**), la **Pi 8vi** sur le vieillissement actif et en bonne santé (**1 PO**), et la **Pi 8vii** sur la modernisation du marché du travail (**2 PO**).

La Pi FEDER 8b a permis de financer **d'opérations favorisant le développement du potentiel endogène d'emploi à travers des projets de valorisation touristique** portés par des collectivités locales.

Sur les priorités d'investissement FSE, les programmes financent plusieurs types d'actions, portées par des acteurs publics et privés, selon les thématiques :

- **Des dispositifs d'accompagnement, de soutien et d'aides financières aux publics cibles** (aides à la mobilité, dispositifs jeunes, insertion et apprentissage, création/reprise d'activité, entrepreneuriat).
- **Des actions de soutiens aux structures et d'hébergement et de financement** (création/reprise d'activité, entrepreneuriat).
- **Des opérations de formations qualifiantes et de montée en compétences** des différents publics cibles (jeunes, entrepreneurs, chefs d'entreprises, salariés) ainsi que des conseillers en charge de l'accompagnement des ces publics au sein des structures dédiées, notamment Pôle Emploi.

### Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

#### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Porteurs de projets récurrents et expérimentés des dossiers FSE sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des jeunes

Accompagnement renforcé des porteurs de projets dans certains territoires de façon individuelle ou par des réunions collectives sur la gestion des dossiers FSE

#### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Facteurs exogènes : réforme de la formation professionnelle et mouvements sociaux dans certains territoires

Porteurs de projets, notamment associatifs, freinés par la complexité des dossiers FSE (difficulté de recrutement de personnes compétentes) et mauvaises expériences passées

Concurrence entre les programmes (PO Etat-PO CR/CT-IEJ-PIC) avec un nombre limité de structures

Manque d'ingénierie financière pour le montage de projets au sein des entreprises

#### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets pour encourager les projets innovants sur les territoires

Développer des OCS pour faciliter la remontée de dépenses

Sélectionner des prestataires habilités à l'appui aux porteurs pour améliorer la qualité de l'accompagnement



# Objectif thématique 9

## Inclusion sociale et pauvreté

### Chiffres clés

#### DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE

**145 M€ FEDER** (6% de l'enveloppe FEDER totale)

pour **216 M€** d'investissement total FEDER

**250 M€ FSE** (23% de l'enveloppe FSE totale) pour

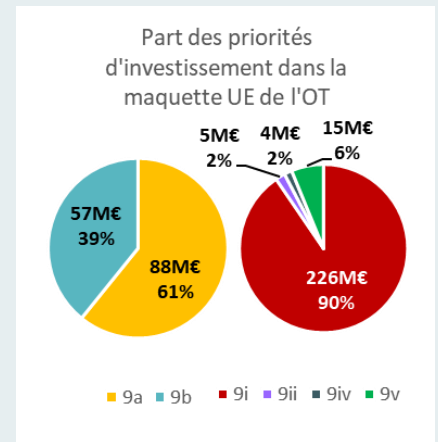
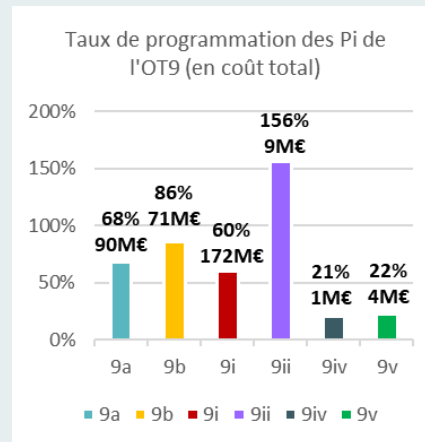
**315 M€** de maquette en coût total

#### AVANCEMENT (en coût total)

**75%** de taux de programmation **FEDER**

**59%** de taux de programmation **FSE**

**58** projets FEDER et **197** projets FSE programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
9a						
9b						
9i						
9ii						
9iv						
9v						

### Spécificités de cette thématique

L'OT9 se décline en six priorités d'investissement à l'échelle des RUP, deux FEDER, la **Pi 9a** sur les infrastructures sanitaires et sociales (**4 PO ayant activé cette Pi**), et la **Pi 9b** sur la revitalisation des zones défavorisées (**3 PO**) ainsi que quatre priorités FSE, la **Pi 9i** sur l'inclusion active (**4 PO**), la **Pi 9ii** l'intégration socio-économique des communautés marginalisées (**1 PO**), la **Pi 9iv** sur l'amélioration de l'accès aux services (**1 PO**), la **Pi 9v** sur l'économie sociale et solidaire (**3 PO**).

Les priorités d'investissement FEDER ont permis de financer **des opérations de construction d'équipements socio-culturels et médico-social**, majoritairement publiques, ainsi que **des projets de rénovation d'équipement et d'aménagement urbain dans les quartiers défavorisés**, portés principalement par des acteurs publics, et des bailleurs sociaux.

En ce qui concerne le FSE, les priorités d'investissement permettent la réalisation de projets diversifiés, portés aussi bien par des acteurs publics que privés (associations, entreprises) :

- **Des actions variées favorisant l'inclusion des publics cibles** (insertion des femmes, illettrisme, violences conjugales, décrochage scolaire, insertion des migrants).
- **Des opérations de formation**, pré-qualifiante et de professionnalisation (chantiers d'insertion) **et d'appui à la création ou à la consolidation de structures d'ESS**.
- **Des actions de prévention, de médiation en faveur des jeunes ou encore de renforcement de la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance**.

### Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

#### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Option de coûts simplifiés (OCS)

Identification de référents sur la thématique inclusion sociale

#### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Coûts de fonctionnement des établissements

DLAL qui complexifie la gestion

Difficulté à mobiliser les porteurs et capacité limitée de certains (associations)

Capacités de cofinancements limitées des communes sur la revitalisation des zones défavorisées

#### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Vérifier la maturité des projets d'infrastructures et les pistes de financement des frais de fonctionnement

Simplifier l'architecture de la stratégie d'intervention en matière d'inclusion sociale et simplifier les règles de gestion

Mettre en œuvre une stratégie d'animation et d'accompagnement des porteurs et envisager/consolider des stratégies financières d'avances pour les petits porteurs





# Objectif thématique 10

## Education, Formation, Apprentissage

### Chiffres clés

**DOTATION BUDGETAIRE FEDER- FSE**

**95 M€ FEDER** (4% de l'enveloppe FEDER totale) pour

**133 M€** de maquette en coût total

**366 M€ FSE** (33% de l'enveloppe FSE totale) pour

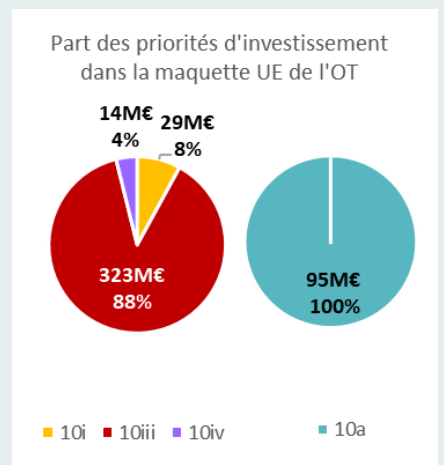
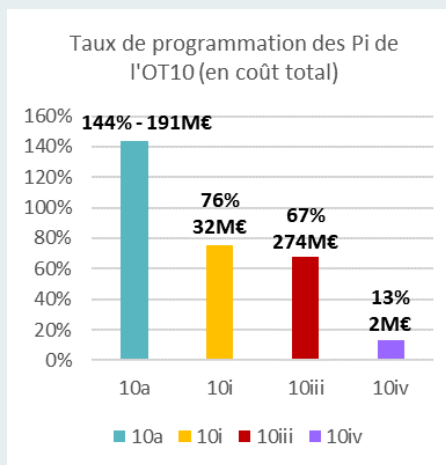
**465 M€** de maquette en coût total

**AVANCEMENT (en coût total)**

**144%** de taux de programmation FEDER

**66%** de taux de programmation FSE

**23** projets FEDER et **305** projets FSE programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
10a						
10i						
10iii						
10iv						

### Spécificités de cette thématique

L'OT 10 se décline en quatre priorités d'investissement à l'échelle des RUP, une FEDER, la **Pi 10a** sur les infrastructures d'éducation et de formation (**2 PO ayant activé cette Pi**), et trois priorités FSE, la **Pi 10i** sur le décrochage scolaire (**5 PO**), la **Pi 10ii** sur l'égalité d'accès à l'apprentissage (**6 PO**) et la **Pi 10iv** sur l'articulation des systèmes d'éducation et du marché du travail (**2 PO**).

Par le biais du choix de ces priorités d'investissement, les programmes ont permis de financer divers projets et porteurs :

- **Des opérations FEDER de construction de bâtiments scolaires, universitaires ou dédiés à la formation**, portés par des collectivités ou autres acteurs publics (rectorat, université, centre de formation). **Des actions FSE de formation** visant à offrir une première qualification et favoriser la hausse du niveau général de compétences, en faveur des publics cibles (notamment étudiants et décrocheurs) portés par les collectivités, ou des structures publics ou privés de formation.

- **Des opérations FSE, privés et publics, visant à accroître l'offre de formation**, par l'animation de réseau d'acteurs de l'orientation, par le soutien à des dispositifs favorisant l'implantation d'opérateurs dans les zones sous-dotées en formations ou par le soutien à l'ingénierie et à la connaissance des besoins en formation.

#### ZOOM PROJET

Cet objectif thématique a financé, au-delà des projets de construction ou de rénovation d'infrastructures physiques d'éducation et de formation (école, collège, lycée, université, etc), des dispositifs d'accompagnement tel que **le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et à la parentalité) à la Réunion qui propose un accompagnement personnalisé à la scolarité pour les élèves (primaire et secondaire) et un accompagnement parental pour associer les familles dans l'accompagnement.**

### Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

#### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Elargissement des critères d'éligibilité à d'autres porteurs et expérimentation auprès de nouveaux porteurs

Intégration dès le démarrage des directions opérationnelles dans la démarche afin de les sensibiliser aux problématiques réglementaires

Soutien financier par la mise à disposition de partie de l'assistance technique et d'avances reconstituables.

#### PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

Associer les porteurs en amont pour identifier les projets finançables et mettre en place les modalités de gestion appropriées.

#### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Engagement tardif et réticence de certains acteurs à s'engager dans le montage de dossiers FSE (ex : rectorat)



# Objectif thématique 11

## Capacité administrative

### Chiffres clés

#### DOTATION BUDGETAIRE FSE

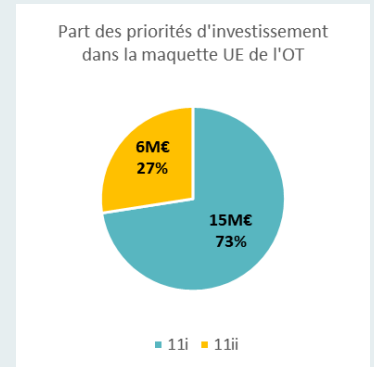
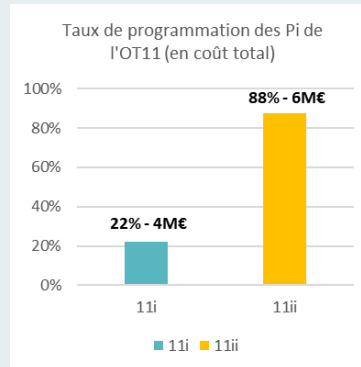
**20 M€ FEDER** (2% de l'enveloppe FSE totale) pour

**25 M€** de maquette en coût total

#### AVANCEMENT (en coût total) au .././....

**40%** de taux de programmation FSE

**13** projets FSE programmés



Pi	La Réunion	Mayotte	Guyane	Guadeloupe	St Martin	Martinique
11i						
11ii						

### Spécificités de cette thématique

L'OT 11 se décline en deux priorités d'investissement à l'échelle des RUP, la **Pi 11i** sur le renforcement des capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations (**3 PO**), et la **Pi 11ii** sur le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs des politiques d'éducation (**1 PO**).

A travers ces deux priorités d'investissement, les programmes peuvent potentiellement soutenir des porteurs et des projets telles que :

- **Des actions d'ingénierie et formations pour augmenter le niveau de qualification des agents et des élus.**
- **Des opérations de formation pour les fonctionnaires et les partenaires institutionnels** par exemple en direction des personnels en charge des formations pour certains publics cibles (décrocheurs scolaires, demandeurs d'emploi).
- **Des projets de dématérialisation de certains services de gestion**, par exemple sur les inscriptions scolaires.
- **Des actions en faveur de mise en réseau, de coordination et de professionnalisation des acteurs et des dispositifs territoriaux.**

#### ZOOM PROJETS

Dans le cadre de cet objectif thématique, diverses actions ont été programmées ou sont en cours de programmation en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Mayotte (OT non mobilisé à La Réunion) :

- **Actions d'ingénierie et formations pour augmenter le niveau de qualification des agents et des élus (Pi11i)**
- **Dématérialisation de contrôle de gestion, comme l'inscription scolaire (Pi11i)**
- **Soutenir des initiatives de mise en réseau de coordination et de professionnalisation des acteurs et des dispositifs territoriaux (Pi11ii)**
- **Mettre en place des formations pour les personnels qui accompagnent ou animent des formations pour**

### Facteurs de dynamique, freins, contraintes à lever et pistes de réflexion

#### POINTS FAVORISANT LA PROGRAMMATION

Besoins forts, notamment dans le renforcement des autres axes

#### FREINS, CONTRAINTES A LEVER

Manque de maturité des projets et des porteurs non institutionnels

Difficultés liées aux contraintes réglementaires (justificatifs, etc.)

# Quelques exemples de bonnes pratiques transversales

## MOBILISATION DE TIERS POUR LE PORTAGE DE PROJETS

La complexité technique du montage des dossiers FEDER et le manque de capacité de trésorerie pour avancer les financements nécessaires à la réalisation des projets sont fréquents. Face à ce problème, le **Conseil régional de Guadeloupe** notamment a mis en place un dispositif de portage de projet, soit par des directions opérationnelles de l'AG, soit par une autre organisation tierce, différente du bénéficiaire de l'opération.

La Région et le Syndicat Mixte d'électricité de la Guadeloupe portent ainsi certains des projets de rénovation de l'éclairage public pour les communes les plus en difficulté sur le territoire. La Région porte également certains investissements dans des infrastructures de traitement des déchets en lieu et place des EPCI.

## IMPLICATION DES ACTEURS TECHNIQUES DANS LES AAP ET LE MONTAGE DE DOSSIERS

En **Guyane**, les dossiers relatifs à la rénovation énergétique présentaient une technicité pouvant constituer un frein pour les porteurs de projet. L'ADEME et la direction Energie de la Collectivité Territoriale de Guyane ont donc apporté leurs concours pour appuyer le montage des projets car les compétences techniques requises dépassaient les capacités techniques des instructeurs de la direction des affaires européennes.

Cette implication a facilité et fluidifié la programmation et la réalisation des projets sur l'efficacité énergétique.

## UNE AGENCE DE MUTUALISATION DES TACHES D'ANIMATION ET DE GESTION DE PROGRAMMES EUROPEENS

Créée le 22 octobre 1990 par l'Etat, le Conseil Régional de la Réunion et le Conseil départemental, l'AGILE est un outil mutualisé des autorités de gestion des programmes européens. Elle constitue la « cellule » Europe partenariale de La Réunion, commune aux trois partenaires.

L'AGILE est une structure atypique : elle ne dispose pas de statut juridique et ses équipes sont mises à disposition par les membres du partenariat.

Au titre de la programmation 2014-2020, elle intervient sur 6 programmes européens : Programme opérationnel (PO) FEDER, PO FSE, PDR FEADER, CTE Océan Indien, Volets régionaux des PO IEJ et FEAMP.

## LES GUICHETS UNIQUES

A **La Réunion**, le Conseil Régional a mis en place un système de guichets uniques (1 par thématique) qui ont autorité pour assurer l'instruction des dossiers pour l'ensemble des cofinanceurs, y compris l'Etat (à l'exception des dossiers ADEME).

En conséquence, le CR mobilise ainsi des agents fortement spécialisés, à la fois sur les fonds européens, et sur la thématique qui leur est propre. Leur compétence élevée facilite les relations avec les porteurs et la pratique du guichet unique simplifie les démarches de ceux-ci. Cela réduit également les délais entre le dépôt d'un projet et son passage en Comité de Programmation puisque chaque cofinanceur potentiel s'appuie sur le même dossier et que celui-ci n'est instruit que par un seul service.

## OPTIMISER L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE PAIEMENTS

Au sein du **Conseil Régional de La Réunion**, le Guichet Unique "Recherche, Développement technologique et Innovation" (OT 1 et 2) dédie deux de ses instructeurs à un "pôle liquidation". Chargés uniquement d'instruire les demandes de paiements des projets en cours, ces deux agents permettent de maintenir un délai de certification des dépenses les plus récurrentes raisonnable vis à vis des bénéficiaires, notamment dans le cadre des programmes d'actions.

## ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES PORTEURS DE PROJETS PUBLICS

Face au manque de capacités financières et techniques d'organisations publiques la **Collectivité Territoriale de Martinique** a mis en place une assistance à maîtrise d'ouvrage, en particulier pour le développement de projets de mise en valeur du potentiel endogène et touristique local.

Cette AMO a permis de sélectionner des cabinets d'étude pour accompagner le montage financier et technique des projets (réalisation des études préalables nécessaires notamment).

Plusieurs communes ont ainsi signé une convention avec la CTM pour pouvoir s'inscrire dans le cadre de cette AMO et bénéficier d'un appui au montage et à la réalisation de leur projet. Cet accompagnement intègre aussi un volet financier puisque la CTM prend en charge les coûts des prestataires, le FEDER peut également être sollicité dans le cadre de la réalisation d'études complémentaires spécifiques.

# Annexes

## LISTE DES OT ET PI MOBILISEES

Objectifs thématiques	Priorités d'investissement	Territoire
OT 1 - Renforcement de la recherche, du développement technologique et de l'innovation	Pi 1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen	La Réunion Guyane Guadeloupe
	Pi 1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales	La Réunion Guyane Guadeloupe Martinique
OT 2 : Améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication	Pi 2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	La Réunion Mayotte Guyane Guadeloupe Martinique Saint-Martin
	Pi 2b - Développement de produits et de services TIC, du commerce en ligne et de la demande de TIC	Guadeloupe
	Pi 2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)	La Réunion Guyane Martinique Saint-Martin
OT 3 : Renforcer la compétitivité des PME	Pi3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises	La Réunion Mayotte Guyane Guadeloupe Martinique Saint-Martin
	Pi3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation	La Réunion Mayotte Guadeloupe Martinique Saint-Martin
OT 4 : Favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de CO2	Pi4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables	La Réunion Mayotte Guadeloupe Martinique
	Pi4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises	Mayotte Guadeloupe
	Pi4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement	La Réunion Mayotte Guyane Guadeloupe Martinique
	Pi4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer	La Réunion Mayotte Guyane

Objectifs thématiques	Priorités d'investissement	Territoires
OT 5 : Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques	Pi5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe	La Réunion Guadeloupe
OT 6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources	Pi6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations	La Réunion Mayotte Guyane Guadeloupe Martinique
	Pi6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations	La Réunion Mayotte Guyane Guadeloupe Martinique Saint-Martin
	Pi6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel	La Réunion Mayotte Guadeloupe Martinique
	Pi6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes	La Réunion Guyane Guadeloupe
	Pi6e - Actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, notamment par la réhabilitation des friches industrielles et la réduction de la pollution atmosphérique	Guyane
OT 7 : Promouvoir le transport durable et améliorer les infrastructures de réseaux	Pi7b - Stimuler la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris des nœuds multimodaux	Mayotte Guadeloupe Martinique
	Pi7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable	La Réunion Guadeloupe Martinique Saint-Martin
OT 8 : Promouvoir des emplois durables et de qualité, et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre	Pi8b - Favoriser une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène dans le cadre d'une stratégie territoriale concernant certaines régions, y compris la reconversion des régions industrielles en déclin ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles et culturelles spécifiques et de leur développement	Martinique
	Pi8i - Accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle	La Réunion Mayotte Guyane Martinique Saint-Martin
	Pi8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse	La Réunion Mayotte Guyane Guadeloupe Martinique Saint-Martin
	Pi8iii - Emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micros, petites et moyennes entreprises innovantes	La Réunion Mayotte Martinique
	Pi8v - Adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs	La Réunion Mayotte Guyane Martinique Saint-Martin
	Pi8vi – Vieillesse active et en bonne santé	Saint-Martin
Pi8vii - modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées	Mayotte Saint-Martin	

Objectifs thématiques	Priorités d'investissement	Territoires
OT 9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et contre toute forme de discrimination	Pi9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité	La Réunion Mayotte Guyane Martinique
	Pi9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales	La Réunion Guadeloupe
	Pi9i - Inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi	La Réunion Guyane Martinique Saint-Martin
	Pi9ii - Intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms	Mayotte
	Pi9iv - Amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général	Mayotte
	Pi9v - Promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi	Mayotte Saint-Martin
OT 10 : Investir dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie	Pi10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation	Guyane Martinique
	Pi10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation	La Réunion Guyane Martinique Saint-Martin
	Pi10iii - Meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises	La Réunion Mayotte Guyane Guadeloupe Martinique Saint-Martin
	Pi10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail	Guadeloupe
OT 11 : Renforcer l'efficacité de l'administration publique	Pi11i - Investissements dans les capacités institutionnelles et dans l'efficacité des administrations et des services publics	Mayotte Guadeloupe Martinique
	Pi11ii - renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes qui mettent en œuvre des politiques d'éducation, d'apprentissage	Guyane

**CONNAÎTRE** les programmes européens est une collection du programme national d'assistance technique interfonds Europ'Act. Elle vise à apporter aux acteurs des politiques européennes de cohésion, de développement rural et des affaires maritimes et de la pêche en France, des éléments de réflexion visant à renforcer et améliorer le suivi et le pilotage des programmes européens.

Cette collection comprend plusieurs types de publications : études, analyses et cadrages conceptuels.

### Contacts

Ministère des outre-mer  
Direction générale des outre-mer  
Sous-direction des politiques publiques  
Bureau des politiques européennes, d'insertion régionale et de valorisation de l'outre-mer  
leana.rulle@outre-mer.gouv.fr

### En savoir plus

[www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)  
[www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)